



[Télécharger sous pdf](#) | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

MOUVEMENT MONDIAL POUR LES FORÊTS TROPICALES **Bulletin Mensuel - Numéro 176 - Mars 2012**

LE THÈME CENTRAL DE CE NUMÉRO : DES FEMMES EN RÉSISTANCE

« L'économie verte » est une notion qui a pris de l'essor surtout parce qu'elle sera le thème central du prochain Sommet de la Terre des Nations unies, Rio+20.

Bien qu'elle soit présentée sous une apparence « écologique », elle ne propose aucun des changements structurels qui seraient nécessaires pour résoudre les problèmes écologiques et sociaux. Au contraire, elle ouvre de nouveaux créneaux à la circulation des grands capitaux financiers. Il s'agit, en définitive, de la même économie à but lucratif qui a produit la crise actuelle.

De nombreux mouvements et organisations sociales sont en alerte et résistent à cette poussée. Dans le présent numéro, à l'occasion du mois où l'on célèbre le Jour international des Femmes, nous mettons l'accent sur le rôle que jouent les femmes dans ce processus de résistance.

NOTRE OPINION

- **La résistance invisible des femmes à la marchandisation de la vie**

DES FEMMES EN ALERTE FACE AUX AFFAIRES « VERTES »

- **Nouvelles impasses, mêmes acteurs : l'économie verte des puissants, les voix des femmes qui résistent**
- **Honduras : des femmes luttent pour la terre dans un contexte de violence et de meurtres**

LES GENS SE METTENT À L'OEUVRE

- **Réponse publique du WRM à Forest Trends**
- **Action pour les fleuves et contre les barrages**
- **Les pays du Sud et les forêts n'ont rien de bon à espérer des marchés d'émissions**
- **Appel à la suspension et à la surveillance préventive de la biologie synthétique**

NOTRE OPINION

– La résistance invisible des femmes à la marchandisation de la vie

La lutte des femmes aux quatre coins du monde est quotidienne. Cependant, le Jour international de la femme a été, depuis le 20^e siècle, un recours notable de ce combat. Des femmes de tous les continents, des villes, des campagnes, indigènes, noires, lesbiennes, parmi tant d'autres, marquent cette date dans les rues en brandissant leurs drapeaux, innombrables, contre ce qu'on nomme les inégalités de genre, qui existent dans le milieu local ou mondial.

Parmi les cadres de la lutte internationale des femmes, il ne faut pas oublier la Conférence mondiale sur les Droits de l'Homme, réalisée à Vienne en 1993, quand le mot d'ordre « *les droits des femmes aussi sont des droits humains* » fit son apparition. Un autre moment important fut la Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme, connue comme la Convention de Belém do Pará, qui eut lieu en 1994. La violence contre les femmes, en particulier la dénommée violence domestique, qui se produit à la maison, est un des phénomènes mondiaux qui ont le plus affecté la vie et la dignité des femmes.

Cependant, d'autres expressions de violence marquent leurs vies : la double journée de travail, la surexploitation de leur force de travail, le processus de féminisation de la pauvreté et du SIDA, la perte de leurs territoires passés aux mains de grandes entreprises, la contamination et la dégradation des rivières et du sol dont elles dépendent pour leur subsistance. Il ne fait aucun doute que les femmes ont bien des adversaires et il est bien possible que le plus féroce de tous, après le patriarcat, soit le capitalisme. La capacité de ce mode de production de faire de la vie dans son ensemble une marchandise retombe, de façon extrême, sur les femmes. Elles voient leurs corps mercantilisés, transformés en marchandises, à travers la publicité dans les médias, et sont victimes du trafic qui alimente le réseau de prostitution international. En outre, les femmes doivent lutter aussi contre les stratégies de marchandisation de la nature, comme les fausses solutions créées soi-disant pour « affronter » la crise climatique.

Des organisations non-gouvernementales et des fondations dites « environnementalistes » s'approprient des étendues de forêts à usage collectif, cherchant à restreindre et même à interdire l'accès des populations locales à ces surfaces, dans le but de les « préserver » pour le commerce de « services écologiques », comme c'est le cas du carbone dans les projets REDD+. Dans ce contexte, ce sont les femmes qui souffrent le plus à cause de l'humiliation et de la répression constantes dont elles sont l'objet dans les zones où se développent des projets de ce type.

Quand la communauté subit la perte de son territoire à usage collectif en faveur d'un projet de commerce de *services écologiques*, invariablement, des gardes forestiers et, principalement, des milices armées publiques ou privées, commencent à surveiller et à pourchasser la communauté. Les femmes, parce qu'elles restent à la maison pour s'occuper des tâches domestiques, des jardins et des enfants, deviennent plus vulnérables.

De plus, dans les zones touchées par des projets liés au carbone ou à des

services environnementaux, les cultures itinérantes sont habituellement interdites, alors qu'elles constituent une pratique courante dans les communautés forestières, à laquelle les femmes ont une forte participation et qui assure une alimentation saine pour les familles, tout en permettant des entrées d'argent par la commercialisation de l'excédent dans les environs.

On parvient ainsi à la conclusion que les changements produits à partir de la création de mécanismes de marché pour l'utilisation de la nature violent le droit fondamental à l'alimentation, en particulier à une alimentation saine. Il est important aussi de rappeler que les changements dans les habitudes alimentaires, dus à l'introduction de produits industrialisés et d'aliments imprégnés de produits chimiques toxiques, amènent l'apparition de nouvelles maladies inconnues auparavant.

Ajoutons à tout cela le fait que la perte de surfaces pour la plantation d'aliments produit d'autres effets : bien des femmes doivent sortir pour vendre leur force de travail chaque jour plus loin de chez elles. Or, bien qu'elle assume de nouvelles fonctions dans le monde du travail, la femme continue à être la principale responsable du travail domestique. Cette surcharge de travail a rendu les femmes plus vulnérables à certaines maladies. Le cancer du sein ou celui du col de l'utérus apparaissent de façon de plus en plus précoce. L'hypertension artérielle, l'un des principaux adversaires de la santé masculine, touche actuellement plus de femmes que d'hommes.

On se rend compte que, paradoxalement, bien que les femmes soient les plus lésées, leurs images sont utilisées dans des productions publicitaires pour la promotion de projets de commercialisation de carbone ou de services écologiques.

Nous croyons que notre rôle, non seulement le 8 mars, mais bien tous les jours de l'année, est de contribuer à donner une meilleure visibilité autant à la lutte qu'à la réalité des femmes, et d'appuyer les luttes des organisations féminines contre toute forme d'oppression, y compris contre celle que représente la nouvelle vague de marchandisation de la vie en ces temps d' *économie verte*.

[index](#)

DES FEMMES EN ALERTE FACE AUX AFFAIRES « VERTES »

– Nouvelles impasses, mêmes acteurs : l'économie verte des puissants, les voix des femmes qui résistent

Les affaires s'habillent en vert

L'humanité parcourt de vieux chemins avec des vêtements neufs. L'actuel modèle de civilisation, qui est présenté comme prédominant mais qui correspond en fait à une minorité de la planète, pousse celle-ci vers ses limites et la soumet à de multiples crises.

Au Sommet de la Terre célébré en 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil, les gouvernements du monde reconnurent que la planète traversait une grave crise environnementale. À partir du célèbre rapport Brundtland surgit la notion de

« développement durable », un type de développement qui permettrait de maintenir et d'augmenter la croissance sans mettre en danger les générations futures. Par la suite, plusieurs conventions furent adoptées, sur la diversité biologique, sur la désertification, sur le changement climatique, censées destinées à enrayer la crise environnementale.

L'avenir de l'humanité semblait avoir une chance. Cependant, la racine du problème restait intacte : le système capitaliste et sa logique de croissance infinie. Les intérêts particuliers furent les plus forts et, au lieu de procéder au changement nécessaire, on se tourna avec enthousiasme vers des options néolibérales qui aboutirent à la marchandisation de la nature.

Aujourd'hui, vingt années plus tard, on approche d'un nouveau Sommet à Rio ; la crise environnementale s'est aggravée et le « développement durable » s'appelle maintenant « économie verte ». Présentée en 2008 par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'économie verte propose de remplacer les combustibles fossiles par des combustibles de sources renouvelables, mais de maintenir les mêmes systèmes, commercial, financier, de production et de consommation.

Cette proposition est sans doute avantageuse pour les principales économies capitalistes qui, plongées dans de graves crises économiques et financières, y trouvent une issue pour que leurs entreprises puissent à nouveau accumuler du capital et obtenir davantage de bénéfices à partir d'activités productives et spéculatives. Il s'agit de rediriger les investissements vers la nature – qui devient ainsi un « capital naturel » – tout en investissant aussi dans de nouvelles technologies supposées « propres », comme l'utilisation de la biomasse, et dans le « commerce des émissions de carbone ».

Dans ce contexte, la notion de paiement pour services environnementaux est au cœur de la tempête. La proposition du PNUE intitulée *Économie des écosystèmes et de la biodiversité* (TEEB d'après l'anglais) a été fondamentale pour assigner une valeur économique à la diversité biologique, ce qui représentait un obstacle important pour les défenseurs de la commercialisation de la nature.

Ainsi, les « services écologiques » et leur « commercialisation » sont devenus un élément central de l'économie verte. D'après Silvia Ribeiro, du groupe ETC qui surveille et analyse ce processus, il en découlera « une marchandisation et une privatisation plus fortes de la nature et des écosystèmes, dont les fonctions, définies comme des 'services', seront intégrées aux marchés financiers » [voir le bulletin n° 175 du WRM].

Les marchés d'émissions s'insèrent dans cette logique aberrante. Bien que leur origine soit antérieure à la diffusion du concept actuel d'économie verte, ils sont un exemple de la manière dont on prétend mercantiliser, et donc privatiser, l'air, l'eau, les forêts, la diversité.

Commerce d'illusions

Les marchés d'émissions sont acceptés par le Protocole de Kyoto, et réglementés

dans le cadre du Mécanisme de développement propre (MDP). Ainsi, les entreprises qui font des économies d'émissions peuvent les vendre, sous forme de bons, à d'autres entreprises qui ont intérêt à continuer de polluer.

Les marchés d'émissions font partie du processus qui consiste à soumettre la nature à la spéculation : peu à peu, les aspects financiers ont pris le pas sur les aspects productifs, grâce à leur déréglementation progressive et, grâce à l'émission de bons ou d'actions les marchés de capitaux sont devenus les principales sources d'investissement.

La spéculation sur le marché d'émissions mobilise à l'heure actuelle plus de 100 milliards de dollars par an. De nombreux fonds d'investissement et d'importants acteurs financiers investissent maintenant dans les permis d'émission : Deutsche Bank, Morgan Stanley, Barclays Capital, Rabobank, BNP Paribas Fortis, Sumitomo, Kommunalkredit et Cantor Fitzgerald.(1)

Jusqu'en 2010, la croissance en volume du commerce du carbone avait eu lieu surtout dans le marché d'émissions secondaire, où la négociation a lieu entre des opérateurs financiers. Ce qui commence dans le marché primaire comme un projet de réductions des émissions dans un pays du Sud (réductions qui seraient vendues, sous forme de certificats, à un acheteur du Nord), finit par être une activité uniquement financière, sans bénéfice aucun pour le climat ni pour les communautés tributaires des forêts. Or, d'après la propagande, ces communautés devraient recevoir des récompenses économiques pour ne pas utiliser leurs forêts.

Un système financier complexe a été créé, basé sur une supercherie : l'équivalence entre le carbone fossile libéré du sous-sol où il a été stocké pendant des millions d'années, et le carbone de la biosphère, stocké temporairement dans les végétaux. Le carbone fossile, une fois libéré, extrait et brûlé, ne peut pas être emmagasiné à nouveau de façon sûre sous terre, parce que les systèmes biologiques et géologiques n'y suffiraient pas.

En fait, il n'existe pas d'autre solution que de laisser sous terre la plupart du carbone minéral, du pétrole et du gaz encore inexploités. Or, les intérêts qui s'y opposent sont puissants et nombreux. Ainsi, toute la créativité est appliquée à inventer de nouvelles manières de tirer des bénéfices économiques de la nature et d'éviter le changement nécessaire.

Le marché, qui s'étend jusqu'à des domaines impensables comme, dans ce cas, celui de la pollution, ne résout pas le changement climatique ; au contraire, il l'aggrave, puisqu'il distrait l'attention du besoin d'introduire un changement structurel pour adopter un système qui ne dépende pas de la consommation de combustibles fossiles. Il aggrave aussi les inégalités et permet que les pays qui doivent leur croissance non seulement à l'exploitation d'autres peuples mais aussi à la pollution qu'ils ont provoquée dans l'atmosphère, n'assument pas leur responsabilité historique.

Les forêts cotées en bourse

Tous les yeux se tournent aujourd'hui vers les forêts tropicales ; malheureusement,

le véritable but n'est pas de les conserver mais de les utiliser comme point de départ d'affaires suspectes.

Le projet de réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) est un système introduit en 2010 dans le Protocole de Kyoto, dans le cadre des pourparlers sur le changement climatique qui ont eu lieu au Sommet de Cancún. En attribuant une valeur monétaire au carbone stocké dans les forêts, et en arguant que de cette façon les pays du Sud trouveraient plus rentable de conserver les forêts que de les abattre, le système REDD propose que les émissions ainsi « réduites » – pour avoir évité le déboisement – soient commercialisées sur les marchés du carbone.

Non seulement les projets REDD impliquent de recourir à des systèmes coûteux et pas du tout fiables pour surveiller les flux de carbone mais, en outre, ils ont fait que la recherche vorace de biomasse et de crédits d'émission se tourne vers les peuples des forêts, qu'on essaie de séduire ou de soumettre à des contraintes.

Un article publié par l'Agence latino-américaine d'information (ALAI) dans la revue *América Latina en Movimiento* signale que « des peuples indigènes ou des communautés, souvent numériquement faibles, peu ou pas habitués à traiter avec le monde occidental moderne, avec une sécurité foncière vague ou inexistante du point de vue juridique, subiront des pressions croissantes pour négocier, directement ou indirectement, avec de puissants acteurs internationaux, leurs droits sur leurs territoires et leurs ressources... De toute évidence, les communautés seront encore moins en position de négocier en connaissance de cause sur la complexité du processus international, et de comprendre ses implications. De nombreuses communautés ont accepté des promesses alléchantes – vraies ou fausses – sans mesurer les conséquences pour leurs moyens d'existence ; de nombreux dirigeants cèdent à la tentation d'obtenir rapidement des ressources, parfois même par la corruption. Certaines communautés avec peu de pouvoir de négociation ont été expulsées de leurs terres ou ont accepté des conditions dérisoires. Les termes de négociation sont donc extrêmement inégaux, et lorsque les communautés y résistent leurs membres risquent d'être expulsés, harcelés ou même éliminés. L'histoire de la conquête se répète sous des modalités différentes ».

Dans un pays comme l'Indonésie, où les concessions pétrolières et minières continuent de se multiplier, et où les plantations de palmier à huile couvrent aujourd'hui 11 millions d'hectares et ne cessent d'avancer, il y a plus de 40 projets REDD et le gouvernement parle avec emphase de l'importance de « sauver les forêts ». L'organisation WALHI/Amis de la Terre Indonésie s'est prononcée catégoriquement contre les marchés d'émissions et contre REDD. Interviewé par le REDD-Monitor, Teguh Surya, directeur de campagne de WALHI, a dit que « quand on veut sauver ses poumons on doit arrêter de fumer. Le gouvernement dit que nous allons sauver les forêts du Kalimantan, qui sont 'les poumons du monde', mais seulement 45 % d'entre elles, parce qu'on continuera de détruire les 55 % restants. On ne peut pas soigner ses poumons si on continue d'être dépendant de la cigarette. C'est impossible. » (2)

Pourtant, les crédits REDD n'ont pas encore été acceptés par le Système d'échange

de quotas d'émission de l'Union européenne (ETS), qui contrôle à l'heure actuelle 97 % du marché d'émissions existant. Ces crédits doivent donc être négociés dans un marché volontaire, qui n'est pas réglementé (pour l'instant, il sert surtout à « maquiller » l'image des entreprises) et qui est beaucoup moins important que le marché officiel de Kyoto, où le système REDD est encore en préparation.

Malgré cela, ceux qui ont beaucoup d'intérêt à ce que REDD soit mis en œuvre continuent de faire des efforts de toutes sortes et d'engager des sommes considérables dans des projets dont la réalisation est incertaine en raison des conditions dont s'accompagne le financement et des crises financières actuelles, comme le signale un rapport récent de diverses organisations sociales.(3)

La dimension de genre explicitée

D'autre part, les forêts ne sont pas de simples réceptacles de carbone. Elles offrent des moyens d'existence, de la subsistance et des revenus à plus de 1 600 millions de personnes, comme le signale le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). Ceux qui dépendent le plus des forêts sont les secteurs paysans et indigènes, et à l'intérieur de ces secteurs, ce sont surtout les femmes qui dépendent pour leur survie des produits qu'elles trouvent dans la forêt.

Interviennent alors les rôles, les droits et les responsabilités que la société assigne aux hommes et aux femmes, ainsi que les rapports entre les sexes. Dans le partage des rôles, les femmes ont reçu celui de s'occuper du foyer, ainsi que de la santé et de l'éducation de leurs familles. Des siècles durant, les femmes rurales ont été responsables des tâches ménagères, de nourrir et de soigner les membres de la famille, de cultiver, d'échanger des semences et de commercialiser les produits des jardins familiaux, tout en occupant dans la société une place généralement invisible.

D'après les données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), citées dans un article d'Esther Vivas, membre du Centre d'études des mouvements sociaux (CEMS) de l'université catalane Pompeu Fabra (4), dans de nombreux pays africains les femmes représentent 70 % de la main d'œuvre rurale, elles se chargent de fournir 90 % de l'eau à usage domestique et sont responsables de 60 à 80 % de la production des aliments consommés et vendus par la famille. Elles se chargent du traitement de 100 % des aliments, de 80 % des activités de stockage et de transport et de 90 % du travail de préparation du sol pour les cultures.

D'autres renseignements, fournis par l'agence Inter Press Service et mentionnés dans un article de l'Association pour les droits de la femme et pour le développement (AWID)(5) montrent que « les femmes ramassent du bois de feu dans la forêt et transportent de l'eau des rivières et des lacs pour la consommation du foyer. Elles entretiennent leurs familles et leurs communautés avec les produits de la terre. Cependant, dans la plupart des pays africains leur droit de posséder des propriétés n'est pas assuré. En Tanzanie, seulement un pour cent des femmes ont des titres de propriété formels. Au Zimbabwe, bien que 20 % des femmes soient propriétaires de terres, il est rare qu'elles en tirent des bénéfices ».

L'article commente qu'au Ghana, en raison de l'expansion des plantations industrielles pour la fabrication d'agrocombustibles, un des moteurs de l'accaparement de terres, « les moyens d'existence traditionnels de nombreuses femmes qui dépendaient de leurs cultures de cacao et de palmier à huile sont maintenant érodés. En Éthiopie, des veuves qui ont déjà été privées de leur droit à la propriété de la terre et doivent cultiver des 'terres marginales' se voient plus dépossédées encore, parce que ces 'terres marginales' sont maintenant accaparées pour la production de biocombustibles ».

Dans bien des cas de changement d'affectation des sols (où les forêts et d'autres écosystèmes ont été détruits et remplacés par des plantations en régime de monoculture), l'accès des femmes au travail rémunéré a représenté une double charge de travail pour elles : elles continuent de s'occuper de leurs familles mais travaillent en même temps pour obtenir de l'argent, souvent en situation précaire et avec des salaires plus bas que ceux des hommes, ce qui les pousse à travailler davantage d'heures pour augmenter leurs revenus.

En ce qui concerne l'utilisation des forêts, les connaissances que possèdent les communautés locales sur les arbres et sur les produits non ligneux est complexe et s'enracine dans la tradition. Or, cette utilisation et ces connaissances comportent une distribution asymétrique de l'accès au pouvoir et de sa distribution entre les hommes et les femmes, comme le reconnaît le programme REDD dans un rapport récemment publié.(6) Ce rapport inclut une réflexion intéressante sur l'utilisation du terme « communauté » pour désigner des unités homogènes, statiques, harmonieuses et « asexuées », où les gens ont des intérêts et des besoins communs, mais sans mentionner les rapports de pouvoir et en occultant les intérêts et les besoins fondés, par exemple, sur l'âge, la classe, la caste, le groupe ethnique et le sexe. Le rapport invite à mettre en question les différences dues au sexe, c'est-à-dire ce que signifie d'être homme ou femme dans un contexte déterminé, et fait référence à des statistiques (concernant aussi bien l'agriculture que l'utilisation des forêts) qui révèlent que les femmes travaillent davantage d'heures que les hommes, souvent dans des activités relatives à la subsistance et au soin de la famille. Cela se traduit par moins de temps disponible pour participer à d'autres activités qui pourraient contribuer à leur formation et à leur information.

En outre, il existe aussi des différences suivant le sexe, établies par les lois coutumières et par le droit formel, en ce qui concerne les droits à la terre. Cette inégalité est cruciale, dans la mesure où la terre est un bien vital pour la production d'aliments.

Malgré le rôle-clé qu'elles jouent dans la subsistance, les femmes peuvent être plus touchées par les situations de crise alimentaire, comme l'indiquent les données de la FAO : lorsque les prix des aliments ont augmenté en 2008, dans certains pays les foyers à la charge de femmes ont été les plus vulnérables, parce que les femmes affectaient à l'achat d'aliments une part plus importante du revenu familial que les hommes, et qu'elles avaient moins de possibilités de faire face au problème en augmentant leur production d'aliments.(7)

Selon les recherches d'A. Fraser, citées par Esther Vivas dans l'article mentionné plus haut, pour de nombreuses femmes l'accès à la terre n'est pas un droit garanti :

dans plusieurs pays, la loi le leur interdit ; dans d'autres, ce droit existe mais les traditions et les coutumes empêchent les femmes d'être propriétaires de terres, de sorte qu'elles ne peuvent pas intervenir dans leur vente ni dans la façon de les transmettre aux enfants. L'organisation indienne Karnataka State Farmers Association, membre de La Vía Campesina, signale dans l'article en question que les paysannes n'ont pratiquement aucun droit et qu'elles sont considérées comme dépendantes des hommes. « Les femmes rurales sont les plus intouchables des intouchables dans le système social de castes. »

Il en est de même en Afrique, où la femme n'a pas le droit d'hériter de la terre ; quand son mari meurt, elle perd la terre et d'autres biens. Néanmoins, les femmes africaines luttent et s'organisent pour faire face à la poussée des accaparements de terres, et elles exigent que leur soient assurés leurs droits à la propriété et aux ressources naturelles. Ainsi, le Kenya vient d'adopter une politique territoriale nationale qui établit le droit des femmes à posséder des terres, et la Tanzanie a une loi qui exige la participation des femmes dans les organismes locaux de gestion du territoire. D'autre part, en 2009, l'Union africaine a approuvé le Cadre et les directives sur la politique foncière en Afrique, qui prie instamment les États d'assurer l'accès équitable à la terre et qui reconnaît le rôle qu'a joué la colonisation dans la consolidation du patriarcat dans la législation foncière « en conférant aux hommes de la famille les droits de propriété et d'héritage » et en permettant la discrimination des femmes en matière de droit personnel (mariage et héritage), comme le signale l'article de l'AWID déjà mentionné.

L'agro-industrie, qui a trouvé un nouveau débouché dans le contexte de l'économie verte, a impliqué la désarticulation des économies familiales, des marchés locaux et des utilisations durables du sol. La production mécanisée à grande échelle a donné lieu aux plantations industrielles, et la disparition des forêts a provoqué la perte de la souveraineté de nombreuses communautés locales. Les rapports des femmes avec la forêt, leur rôle de pourvoyeuses, leur importance au sein de la communauté en sont brusquement altérés, non pas par suite d'un processus de changement recherché et conscient mais comme résultat d'une rupture soudaine d'origine extérieure. Les « solutions » mercantiles qui comportent l'appropriation de la terre, de l'eau et de l'air touchent doublement les femmes qui manquent de droits et sont donc les plus vulnérables.

Les femmes sont asservies mais ne se taisent pas

Parmi les modèles de « services écologiques » prêts à être vendus sur le marché du carbone, les propositions REDD et leur version élargie REDD+ ont fait irruption et, pour être plus acceptables, essaient de tenir compte de la situation des femmes en intégrant dans leur formulation la dimension de genre, comme le suggère le programme REDD des Nations unies dans le document précédemment cité. Le système REDD est donc présenté comme un fait accompli, auquel il faut participer pour pouvoir l'améliorer et, si les deux sexes y sont représentés, il sera bien mieux accueilli...

Les processus de privatisation de biens autrefois collectifs – la terre, l'eau, la forêt – provoquent souvent une intensification de la migration, qui porte atteinte à la femme en tant que responsable historique de la famille. Une migration caractérisée comme

un « processus d'urbanisation sans rapport avec l'industrialisation » (cf. l'article d'Esther Vivas) pousse les femmes rurales vers les villes qui les englobent dans les zones marginales et où elles survivent grâce à l'économie informelle. Les femmes sont un élément essentiel de ces courants migratoires nationaux et internationaux qui impliquent le démantèlement et l'abandon de familles, de terres, de formes de production et de systèmes de vie.

Les paiements incertains et probablement exigus pour les « services écologiques » que fournit la forêt sont une incitation perverse pour des communautés déjà coincées par la destruction provoquée par le progrès de l'agro-industrie. De façon subreptice, cette forme de commercialisation conspire contre les liens sacrés que les peuples indigènes en particulier ont toujours entretenus avec la nature, suivant une cosmologie qui les a transformés en gardiens des forêts. Avec le système REDD, les communautés et les peuples indigènes perdent la possibilité d'accéder aux forêts et de les utiliser. Et ceci touchera spécialement les femmes rurales et indigènes, du fait du rôle qu'elles jouent.

C'est pourquoi d'autres voix se font entendre, qui revendiquent le droit de dire non au système REDD. Précisément, c'est à l'occasion de la CdP 16, où le mécanisme REDD a été adopté, que de nombreuses femmes et des organisations de diverses parties du monde ont réaffirmé l'importance de sauvegarder les droits des femmes et se sont prononcées contre les initiatives REDD. Les arguments de cette déclaration que nous avons contribué à divulguer (cf.

http://www.wrm.org.uy/temas/mujeres/Posicion_mujeres_REDD.html) restent toujours valables.

De son côté, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, la Marche mondiale des Femmes s'est prononcée dans sa déclaration contre « le nouveau pillage et l'appropriation de ressources naturelles par le capital », et contre « la culture de la consommation qui appauvrit les communautés, en suscitant la dépendance et en éliminant les productions locales ». La MMF a annoncé : « nous continuons à marcher, à résister et à construire un monde pour nous, pour les autres, pour les peuples, pour les êtres vivants et pour la nature. Ces actions continuent d'affronter les attaques du modèle mortel du capitalisme, avec ses fausses solutions aux crises, et d'une idéologie conservatrice fondamentaliste ». Elle réitère : « nous allons continuer à nous fortifier, à partir de nos corps et de nos territoires, pour résister et les défendre, en affermissant notre aspiration de parvenir à la transformation structurelle de nos vies et en marchant jusqu'à ce que nous soyons toutes libres. Nous appelons à articuler nos mouvements et à nous allier avec les autres mouvements, puisque c'est là le seul moyen de construire un monde libre ». (8)

Au Brésil, 1 150 femmes du Mouvement des travailleurs sans terre (MST) ont occupé le 1^{er} mars une plantation d'eucalyptus de l'entreprise Suzano Papel Celulose (9) situé dans l'extrême Sud de Bahia. L'occupation faisait partie des activités organisées par La Vía Campesina Brésil à l'occasion de la journée internationale de lutte des femmes. Leur objectif était de dénoncer le chômage, la pauvreté, l'inégalité sociale et l'expulsion de la campagne qu'entraînent les plantations d'eucalyptus, qui ont usurpé des terres forestières. Deux mille autres femmes ont marché dans les

rues de la ville de Curitiba (10) pour protester contre l'agro-industrie, contre la violence du capital et du patriarcat, contre l'approbation du nouveau Code forestier (qui suppose un progrès de l'agro-industrie, cf. Bulletin n° 166 du WRM), et contre l'économie verte proposée par les grandes entreprises.

Les femmes ne s'arrêtent pas là : elles proposent une option différente de l'agro-industrie et brandissent l'étendard de la souveraineté alimentaire.

Quelques transnationales bénéficient de l'appui de gouvernements et d'institutions internationales (Banque mondiale, FMI, etc.) qui canalisent des politiques favorables pour elles (privatisation, ouverture forcée à l'économie mondiale, traités de libre échange). Elles ont monopolisé le système de production d'aliments pour le transformer en une affaire de plus.

Comme le signale l'organisation GRAIN, le problème ne réside pas dans le manque d'aliments mais dans le manque d'accès à ces aliments. En 2008, la production mondiale de céréales avait triplé par rapport aux années 1960, tandis que la population mondiale avait doublé. Ce sont les politiques de production, de commerce et de fixation des prix qui condamnent à la faim au milieu de l'abondance.

Face à ce problème, la souveraineté alimentaire devient un processus de résistance populaire qui permet d'agglutiner les mouvements sociaux autour d'un accord commun sur les objectifs et les actions à entreprendre. La souveraineté alimentaire est axée sur l'autonomie locale, sur les marchés locaux et sur l'action communautaire ; elle intègre des aspects tels que la réforme agraire, la maîtrise du territoire, la diversité biologique, la coopération, la santé. Elle implique de récupérer le droit de choisir les aliments, la manière de les produire et le lieu de production. Dans ce sens, comme le signale Vivas avec raison, il s'agit d'une conception essentiellement féministe.

Le pouvoir continuera à chercher des formules et des occasions pour se perpétuer, mais la résistance continuera, elle aussi, à trouver des voix pour s'exprimer, dont celles de femmes de plus en plus nombreuses.

1 - "Mercados de carbono. La neoliberalización del clima", Larry Lohmann, 2012, publié par Ediciones Abya-Yala/Universidad Politécnica Salesiana, disponible en espagnol http://wrm.org.uy/temas/REDD/mercados_de_carbono.pdf

2 - Entretien avec Teguh Surya, WALHI : "Nous sommes contre REDD. Nous sommes contre le commerce du carbone". Chris Lang, 9 mars 2012, redd-monitor.org, <http://www.redd-monitor.org/2012/03/09/interview-with-teguh-surya-walhi-we-are-against-redd-we-are-against-carbon-trading/>.

3 - "O mercado de carbono não é a solução que promete ser para governos, florestas e populações do hemisfério sul", publié en février 2012 par de nombreuses organisations sociales.

4 - "Without women there is no food sovereignty", Esther Vivas, 2012, <http://www.internationalviewpoint.org/spip.php?article2473>.

5 - "La Más Reciente Fiebre Por La Tierra En África: Repercusiones De Los Acaparamientos De Tierra Para Los Derechos De Las Mujeres", AWD, 10/02/2012, <http://awid.org/es/Las-Noticias-y-Analisis/Notas-de-los-Viernes/La-mas-reciente-fiebre-por-la-tierra-en-Africa-Repercusiones-de-los-acaparamientos-de-tierra-para-los-derechos-de-las-mujeres>.

6 - "The Business Case for Mainstreaming Gender in REDD+", décembre 2011, PROGRAMME UN-REDD.

7 - "The State of Food and Agriculture - 2010-2011", Women in Agriculture: Closing the gender gap for development; Women's work, <http://www.fao.org/docrep/013/i2050e/i2050e02.pdf>.

8 - Déclaration de la Marche Mondiale des Femmes à l'occasion de la Journée internationale des femmes, 2012, http://www.marchemondiale.org/news/mmfnnewsitem.2012-03-05.8809414578/fr?set_language=fr&cl=fr.

9 - "Mulheres do MST ocupam fazenda da empresa Suzano, no município de Alcobaça-Bahia", MST, <http://www.mst.org.br/Mulheres-camponesas-ocupam-fazenda-da-Suzano-Papel-e-Celulose-no-sul-da-Bahia>.

10 - "Marcha reúne 2 mil mulheres do campo e cidade em Curitiba por Código Florestal", Camilla Pinheiro et Pedro Carrano, <http://www.mst.org.br/node/13026>.

[index](#)

– Honduras : des femmes luttent pour la terre dans un contexte de violence et de meurtres

Des paysans et des paysannes de la Vallée de l'Aguán, au Honduras, subissent une répression violente après avoir entrepris des actions organisées pour reprendre les terres qui leur avaient été octroyées dans le cadre d'une réforme agraire qui, commencée au début des années soixante-dix, n'a jamais été complétée.

La Loi sur la Réforme agraire, approuvée en 1972, fut appliquée à la région du Bajo Aguán qui, jusque-là, n'avait pas été affectée à la production agricole. C'est alors que commence à se préparer dans la région l'expansion de la monoculture du palmier à huile, destinée à approvisionner les industries cosmétique et gastronomique et, à l'heure actuelle, à la production d'agrocombustibles.

À l'époque on encouragea la création de coopératives de travail et on accorda des prêts pour la plantation de palmiers. Avec l'appui de banques internationales et de l'État hondurien, des routes et d'autres infrastructures furent construites pour faciliter l'accès aux terres.

Plus tard, dans les années quatre-vingt-dix, la Loi sur la Modernisation et le Développement du secteur agricole permit à des propriétaires fonciers locaux, comme Miguel Facussé, d'accumuler des terres, ce qui encouragea encore davantage la production extensive de palmiers dans une grande partie du Nord du Honduras et, en particulier, dans le Bajo Aguán. Les familles qui avaient été bénéficiaires de la réforme agraire furent persuadées dans certains cas, et forcées dans d'autres, à transférer leurs terres à ces grands propriétaires.

Face à la perte de leurs moyens d'existence, beaucoup de ces familles commencèrent à s'organiser en mouvements paysans et à réclamer au gouvernement le respect de ce qui, à leur avis, était leur droit à la terre. À partir de 2000, après de longues négociations infructueuses, les paysans décidèrent de récupérer leurs terres, ces terres plantées de palmier à huile qu'ils considéraient comme leur appartenant.

Le coup d'État de 2009 aggrava le conflit agraire dans la région d'Aguán ; les violations des droits de l'homme devinrent si graves que certaines organisations de défense des droits de l'homme commencèrent à les suivre et à leur donner une diffusion internationale. Une mission internationale visita la région et rédigea le rapport « Situation des droits de l'homme dans la Vallée de l'Aguán ». Selon le rapport, « la répression se manifeste par une série d'actions et d'omissions de l'État, qui vont de la violence exercée par la police, les militaires et les services de sécurité privés des propriétaires fonciers, à l'utilisation du système judiciaire pour intimider et démotiver ceux qui luttent pour la terre ». [1]

En 2011, des organisations sociales et pour les droits de l'homme, nationales et internationales, et les mouvements paysans de l'Aguán, créèrent l'Observatoire permanent international des droits de l'homme du Bajo Aguán, un espace destiné à l'observation, au soutien et à l'accompagnement afin de prévenir les violations des droits de l'homme.

DERNIÈRE MINUTE

À l'aube du 12 mars dernier, le paysan Marvin José Andrade, du village de Cayo Campo limitrophe de l'établissement paysan La Lempira, fut trouvé assassiné. Son corps, découvert dans une déviation de la route, présentait des brûlures graves et des signes de torture. Des voisins de la communauté affirment qu'il avait reçu des menaces de mort de la part des gardes de sécurité des propriétaires terriens des environs.

Des leaders des communautés paysannes et des membres de l'Observatoire permanent international des droits de l'homme ont dénoncé qu'ils avaient reçu de nouvelles menaces de mort. Néanmoins, ils déclarent qu'ils continueront de défendre avec fermeté la vie et la préservation des droits fondamentaux de nos communautés et de nos peuples.

Les femmes pour la terre : des exemples de résistance

Dans cette histoire de la lutte pour la terre s'entretissent beaucoup d'exemples silencieux de femmes qui ont résisté, depuis la multiplicité de leurs rôles de mères, d'épouses, de dirigeantes et de travailleuses.

« Les femmes vivent dans une situation où tous leurs droits sont susceptibles d'être violés : elles n'ont pas accès à des terres cultivables ni à aucun autre moyen de production qui leur permette de survivre. Devant cette situation, elles se voient obligées de chercher d'autres options : en brisant les barrières sexuelles, elles

luttent aux côtés de leurs compagnons paysans et entreprennent toutes les tâches que leur présente leur situation actuelle.

Les femmes sont constamment harcelées par les gardes de sécurité, par la police, par les militaires et par la marine. Elles craignent d'aller travailler, ce qui a des effets négatifs sur leurs revenus et aggrave leur situation. Au cours des expulsions et des harcèlements, elles et les personnes qui leur sont chères sont victimes de violences physiques. » [1]

La Rencontre internationale pour les droits de l'homme, qui eut lieu en février de cette année [2], fut pour nous l'occasion de parcourir quelques établissements paysans et de parler avec Consuelo et avec Guadalupe. Elles sont un exemple des nombreuses femmes qui luttent pour la terre, pour la dignité et pour que soit meilleur l'avenir de leurs enfants et des autres familles paysannes.

Consuelo, femme, mère et militante de l'établissement La Lempira, Bajo Aguán, Honduras. Elle est membre du Mouvement paysan unifié de l'Aguán (MUCA).

« Il y a cinq ans, j'ai décidé de rejoindre le mouvement pour la récupération des terres. Les mouvements paysans ont commencé à apparaître il y a une vingtaine d'années, pour défendre et récupérer les terres du Bajo Aguán. Depuis, la répression a été incessante et elle s'est intensifiée à partir du coup d'État de 2009. Les accords signés ne sont pas respectés. On nous a promis l'achat de secteurs occupés et de terres non cultivées dans les zones récupérées, mais cela n'a pas été fait à ce jour. On nous demande des prix très chers pour des terres qui appartenaient déjà à la réforme agraire, on ne nous accorde pas les années de grâce que nous demandons, et les intérêts que nous devons payer sont très élevés.

Les persécutions sont intenses et permanentes, et la situation s'aggrave de jour en jour à cause des menaces de mort. Il y a de la torture psychologique, surtout parce que les membres des mouvements des différentes entreprises [organisations paysannes semblables à des coopératives] sont prisonniers dans les établissements, nous ne sommes pas libres de circuler à l'extérieur de la zone où nous avons été réinstallés parce que nous courons le risque d'être assassinés ou séquestrés.

Ici on sait que les menaces proviennent des propriétaires terriens, parce que, tout à coup, ils sont propriétaires de tout, ils ont l'argent, les armes, tout. Ils sont les principaux responsables de la persécution, des meurtres et des violences contre les paysans et les paysannes. René Morales et Miguel Facussé, nous les appelons les maîtres de la mort, parce que ce sont eux qui décident à quel moment quelqu'un va mourir, dans la pratique ils gouvernent la mort et prennent cette décision.

La vie des femmes qui luttent, dans des mouvements paysans ou dans diverses organisations, pour produire des changements dans notre pays ou dans nos foyers est très difficile, parce que nous avons toujours été victimes de violences. On dit que les femmes sont plus faibles mais, à vrai dire, c'est nous qui avons lutté sur divers fronts, pour la terre, contre la privatisation de l'éducation, pour la santé, parmi d'autres revendications. En tant que femmes honduriennes, nous avons brandi notre

estime de nous-mêmes et nous continuons de lutter pour transformer notre pays et pour donner à nos enfants une vie meilleure. Même si nous vivons en couple, c'est à nous que s'adressent les enfants quand ils ont faim, pour dire « maman, j'ai faim ». C'est donc nous qui sommes confrontées au problème, c'est nous les piliers, et le principal objet de violence.

J'ai travaillé pour Facussé pendant sept ans, et je peux dire que le travail n'y était pas digne. On nous faisait signer des contrats de deux mois, et ensuite on nous proposait de travailler au noir [sans contrat]. J'ai exécuté des tâches diverses, à la fertilisation des palmiers, à la cueillette des fruits qui tombaient pendant la récolte, dans la pépinière ou dans l'usine à la fabrication d'huile, de beurre ou de margarine. Pour les applications [de produits chimiques] on ne nous donnait que des gants ; moi, j'ai été intoxiquée en faisant ce travail et, à la deuxième fois, j'étais déjà asthmatique, mes poumons étaient affaiblis par l'inhalation de produits chimiques. Je suis allée voir un médecin qui m'a dit que j'étais intoxiquée, que le poison était passé dans le sang, et elle m'a donné un certificat d'incapacité pour trois jours. L'ingénieur de l'entreprise a déchiré le certificat et j'ai continué à travailler, jusqu'au jour où il a vu que ma santé était de plus en plus mauvaise et il m'a dit de rentrer chez moi jusqu'à ce que je sois guérie. Sans travail, pas de salaire, c'est de l'exploitation des travailleurs, il est très dur d'être malade et de ne pas être payé. En rejoignant le mouvement pour la récupération de terres, j'ai pris la décision d'arrêter de travailler là.

Depuis huit mois, une persécution a été organisée contre moi et contre mes enfants, et on a cherché à savoir quels membres de ma famille vivent dans la région. Un jour, un garde de Facussé a demandé à une amie à moi où j'étais ; mon amie ne lui a pas donné cette information mais le garde lui a dit qu'il faudrait 'liquider' tous ceux qui avaient travaillé pour Facussé. Ma maison est surveillée, mes filles ont été suivies quand elles vont à l'école, on les surveille chaque jour. À une autre occasion, à la sortie de l'école une fourgonnette a poursuivi ma fille ; quand elle s'est jetée dans le fossé pour ne pas être renversée, ils se sont arrêtés et baissé la vitre pour braquer des armes sur elle et lui demander des renseignements sur sa mère. Ils riaient de la voir effrayée, ils lui ont posé des questions sur sa mère et sur le reste de sa famille, ils lui ont demandé où je travaillais et ils ont menacé de la tuer si elle mentait. Pour l'intimider ils lui disaient 'nous allons te tuer, et nous allons emporter ta mère loin de toi et nous allons la tuer elle aussi'. Ils ont tellement effrayé mes filles qu'elles ont toutes les deux échoué à l'école, parce qu'elles ont peur et qu'elles sont très tendues. »

Guadalupe, femme, mère et veuve, établissement Guadalupe Carney. Son époux, membre du Mouvement paysan de l'Aguán (MCA), a été tué en novembre 2010, dans la propriété El Tumbador, Bajo Aguán, Honduras. [3]

« Ils étaient cinq paysans, et plus de 200 gardes de sécurité de Miguel Facussé les ont attendus, ils les ont attaqués de deux côtés sans leur laisser d'issue. Il y a eu des coups de feu pendant trois heures, parce qu'on les a poursuivis jusqu'à ce que tous soient morts. Ils n'avaient pas d'armes, ils ne portaient que leurs machettes pour travailler ; les mêmes gardes leur ont mis des armes dans les mains après les avoir tués, pour les prendre en photo et que le peuple entier dise que les paysans

ont des armes.

J'ai été la dernière à apprendre que mon mari était mort ; la population s'est mobilisée pour les sortir du champ où ils étaient morts, parce que les gardes de Facussé voulaient les brûler avec de l'essence pour que nous ne puissions pas les veiller dans notre village. Plus tard, nous avons appris que Facussé essayait de payer pour ces morts, il offrait de l'argent aux familles pour qu'elles lui donnent les corps, pour qu'elles ne puissent pas faire de réclamation... comme s'il payait pour des animaux qu'il aurait tués. Il cherchait à se débarrasser du problème, mais nous avons refusé et nous avons répondu que ce que nous voulions, c'était qu'on fasse justice contre lui, parce que son argent n'allait pas nous rendre nos compagnons. En faisant cela, il se reconnaissait responsable des morts.

Lui, il peut tout faire avec de l'argent, mais ça ne peut pas se passer comme ça. Moi, j'aimerais qu'on fasse justice, pour démontrer que nous aussi nous avons de la valeur, et pas seulement lui ; c'est ce que je souhaite le plus. »

Il a été inévitable de revivre la douleur en commentant les événements de ce mois de novembre, neuf mois après avoir récupéré la propriété. Guadalupe retourne au moment présent pour parler de son fils d'âge scolaire, qui « était très attaché à son papa, parfois il ne peut pas dormir, je lui dis que c'est pour la terre qu'il est mort. Nous parlons toujours de son père ; à présent, il commence à mieux comprendre.

Après nous être organisés pour récupérer la terre en 2000, nous avons monté plusieurs entreprises avec des personnes de notre connaissances et nous nous sommes installés ici, en commençant par construire des *champitas* [des maisons de fortune faites avec du bois et du plastique]. Les parcelles ont été mesurées et chaque famille en a reçu un quart. Nous avons nettoyé le sol, récupéré les palmiers à huile existants et semé d'autres produits dans nos parcelles. Il ne faut pas toujours semer la même chose. En plus, au sommet des pentes nous partageons la terre entre les membres de la communauté pour y cultiver ce que chaque famille estime nécessaire ».

Se retrouvant seule face à la maison et en tant que chef de famille, Guadalupe a dû prendre sur elle un énorme fardeau et une grande responsabilité. En plus de s'occuper de son fils, elle a commencé à travailler dans une coopérative de producteurs ; elle élève des poules et des dindons, elle entretient son jardin où les bananiers, les palmiers à huile, les avocatiers, les yuccas, le maïs et d'autres cultures lui permettent de subsister, et elle assiste aux réunions du mouvement.

« Les militaires sont ici jour et nuit, ils surveillent constamment la communauté. Ils regardent qui est là et contrôlent les entrées et les sorties. Ils sont toujours là à écouter ce que nous disons et voir ce que nous faisons, pour en informer ceux qui s'opposent à la communauté, c'est-à-dire aux gens de René Morales ou de Miguel Facussé. En plus, il y a les gardes de Facussé, qui portent des vêtements différents chaque jour, parfois bleus, parfois blancs, pour qu'on ne les reconnaisse pas quand ils parcourent la route. La peur est toujours présente, tant que l'enfant n'est pas arrivé à l'école, pendant que je vais au travail à bicyclette à 4 heures du matin, à tout moment. On a peur de prendre la route, peur de les rencontrer, parce que, s'ils te voient seul, ils peuvent te tuer, c'est ce qui est arrivé à un voisin, ils l'ont suivi et

avant qu'il arrive chez lui ils lui ont tiré dessus. »

Quand on lui demande comment elle voit l'avenir, elle répond : « Je ne m'imagine pas ailleurs, mon fils et moi nous allons continuer à lutter pour ce que nous avons entrepris ici, comme il [son époux] l'a fait. J'aimerais pouvoir disposer de nos terres pour travailler en paix ».

La lutte et l'espoir des femmes

Malgré toutes les difficultés, les femmes s'organisent et se fortifient. Dans le cadre de la Rencontre internationale, un atelier a été organisé par des femmes « parce que nous pensons qu'il est important de nous regarder et de discuter, pour nous organiser, pour être plus fortes, pour connaître nos luttes et en tirer des leçons, pour comprendre et pour lutter contre le patriarcat ; nous devons toutes participer à la lutte, nous sentir appréciées, nous débarrasser de la peur et nous défendre ».

« Les femmes de l'Aguán et des organisations paysannes se battent pour la terre aux côtés de leurs compagnons ; avec eux, nous faisons face à la répression, à la violence des policiers, des militaires et des gardes de sécurité. Nous devons parfois enterrer nos compagnons, nos frères, nos pères et même nos propres enfants, pleurer pour eux et aller de l'avant. La peur de la répression nous donne des cauchemars, des nuits agitées, des maladies, des maux de tête ; l'énervement nous empêche de parler, de marcher, de vivre normalement. Mais nous nous rapprochons des autres femmes pour faire face à cette situation, nous nous mettons d'accord pour veiller à tour de rôle, pour dormir, manger et imaginer la façon de nous en sortir. Et nous y parvenons. Dans cette lutte nous sommes ensemble, tous et toutes. » [4]

[1] Rapport rédigé à partir de la visite d'une mission d'organisations des droits de l'homme dans la zone du Bajo Aguán, au Honduras, du 8 au 11 décembre 2010. La version intégrale du rapport est disponible sur <http://wrm.org.uy/paises/Honduras/HondurasMisionDDHH-2010.pdf>.

[2] Rencontre internationale pour les droits de l'homme en solidarité avec le Honduras, organisée à Tocoa, Colón, du 17 au 20 février 2012. Des informations complémentaires et la déclaration finale de la rencontre sont disponibles sur <http://www.mioaguan.blogspot.com/>.

[3] Pour davantage d'information sur le massacre à El Tumbador, voir : "Masacre y barbarie en el Bajo Aguán", http://www.rel-uita.org/agricultura/palma_africana/masacre_y_barbarie_en_bajo_aguan.htm.

[4] Déclaration de l'atelier "Cuerpos, luchas y esperanzas de las mujeres" organisé à La Confianza, Colón, le 16 février 2012, en préparation de la Rencontre internationale pour les droits de l'homme en solidarité avec le Honduras. Le texte complet de la déclaration peut être lu sur <http://www.mioaguan.blogspot.com/>.

Article rédigé par le WRM suite à sa participation à la « Rencontre internationale pour les droits de l'homme et en solidarité avec le Honduras » qui eut lieu en février 2012.

LES GENS SE METTENT À L'OEUVRE

– Réponse publique du WRM à Forest Trends

L'article « *Les 'services écologiques' et le projet de soumettre la nature au commerce et à la spéculation. Les forêts, la monoculture d'arbres et 'l'économie verte'* », publié dans le Bulletin n° 175 du WRM, suscita une réclamation de la part de l'ONG Forest Trends. La réclamation portait sur l'information fournie dans cet article sur l'absence de participation populaire dans l'approbation d'une loi qui favorise le commerce des services environnementaux à Acre, au Brésil. Dans sa réponse à Forest Trends, le WRM maintient ses affirmations et précise comment cette loi fut approuvée « sans avoir été dûment discutée avec les secteurs de la société directement concernés, c'est-à-dire avec les hommes et les femmes de la campagne et des forêts ». Cette réponse publique figure en anglais à l'adresse

http://www.wrm.org.uy/bulletin/175/Response_to_Forest_Trends.html, et en portugais à l'adresse

http://www.wrm.org.uy/boletim/175/Resposta_para_Forest_Trends.html.

– Action pour les fleuves et contre les barrages

Le 14 mars, Journée internationale d'action pour les fleuves et contre les barrages, de nombreuses voix s'élèvent contre des projets destructeurs tels que la construction de barrages, réclament la préservation de la santé des bassins hydrologiques et exigent une gestion équitable et durable des fleuves. Chaque année, l'organisation International Rivers Network (IRN) convoque à une action mondiale de lutte. Cette année, l'IRN a diffusé les plus de 120 actions prévues dans non moins de 45 pays : « Aussi bien des festivals, des conférences de presse, des activités en kayak, des nettoyages de rivières et des manifestations, que des réunions religieuses, des lancements de campagnes contre les barrages hydroélectriques et bien d'autres choses ». La carte de ces manifestations figure sur la page web de l'IRN : <http://www.internationalrivers.org/en/node/7094>.

– Les pays du Sud et les forêts n'ont rien de bon à espérer des marchés d'émissions

Plusieurs organisations sociales de diverses parties du monde ont signé et publié le document « *Carbon markets will not deliver for Southern governments, forests and people* » (Les marchés d'émissions ne seront pas avantageux pour les gouvernements du Sud, pour les forêts et pour les gens). Elles préviennent les gouvernements du Sud qu'ils n'ont pas grand-chose à attendre d'un marché mondial du carbone qui comporte des crédits de carbone forestier ou des crédits REDD. Les principales raisons qu'ils en donnent sont que le Système d'échange de quotas

d'émission de l'Union européenne (EU-ETS) – le principal marché du carbone – n'inclura pas les forêts, au moins jusqu'à 2020, et que les crédits de carbone, en tant que « *commodities* », ont eu de très mauvais résultats.

D'autre part, au cas où un marché du carbone des forêts viendrait à exister, les sommes que recevraient les forêts seraient très réduites : comme dans tout commerce de *commodities*, ceux qui s'enrichissent le plus sont ceux qui commercialisent ou spéculent, tandis que les producteurs reçoivent un pourcentage limité du produit final ; en outre, même si certains fonds étaient affectés aux forêts, l'argent ne parviendrait pas à des pays « à haut risque » (comme plusieurs pays africains) parce que les investisseurs placent l'argent là où le risque est moindre et le rendement le plus fort.

Le document peut être lu, en portugais, à l'adresse :
http://www.fern.org/sites/fern.org/files/carbonleaflet_25nov.pdf.

[index](#)

– Appel à la suspension et à la surveillance préventive de la biologie synthétique

Une large coalition d'organisations du monde entier a publié la première déclaration de la société civile mondiale sur les principes à adopter pour protéger la santé publique et l'environnement des risques que comporte la biologie synthétique, et sur les dangers économiques, éthiques et sociaux qu'elle implique.

Tant que ces principes directeurs ne seront pas appliqués, la coalition réclame la suspension de l'utilisation commerciale d'organismes et de produits synthétiques, en raison des dangers dont s'entoure cette « ingénierie génétique extrême » qui écrit le code génétique pour créer de nouveaux gènes et traits génétiques et peut-être même des formes de vie entièrement nouvelles.

Le rapport complet (en anglais) peut être téléchargé depuis www.foe.org/principles-for-synthetic-biology.

[index](#)
